

Concours EXTERNE
pour l'accès au corps des
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES (f/h)
ouvert à partir du 09 septembre 2013
pour 09 postes

2^{ème} épreuve écrite

REPONSES A 5 A 8 QUESTIONS

Réponses à 5 à 8 questions relatives au droit public, aux administrations publiques, à la gestion des ressources humaines, à l'économie, aux questions européennes et aux finances publiques.

Coefficient : 3 - Durée : 04h00

SUJET : vous répondrez aux 8 questions suivantes en respectant leur ordre (vous recopierez chaque question avec son numéro). Chacune des 8 réponses occupera une quarantaine de lignes sur votre copie.

Droit Public et Administrations Publiques :

- 1- L'erreur manifeste d'appréciation.
- 2- Le partenariat public / privé.

Gestion des Ressources Humaines :

- 3- La conduite du changement : principes, modalités.
- 4- La mobilité des fonctionnaires.

Economie :

- 5- Les sources de la compétitivité.

Questions Européennes :

- 6- Les fonds structurels européens.

Finances Publiques :

- 7- La notion d'équilibre réel du budget d'une collectivité territoriale.
- 8- Les dépenses fiscales doivent-elles être toutes supprimées ?

NB : veuillez indiquer l'intitulé de l'épreuve au début de votre copie, à savoir : Questions.

⚠ RAPPEL : aucun nom, prénom, signature ou signe distinctif (supérieur hiérarchique, initiales quelles qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse de service, même fictifs, ...) ne doivent figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours.